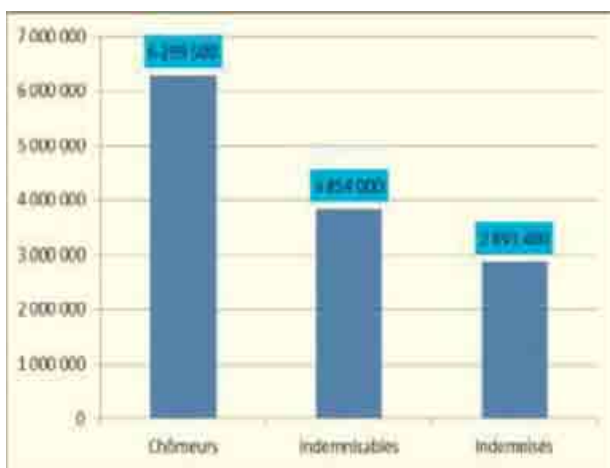


Chiffres du mois de Mars 2018 (source Dares)

Catégorie	Nombre	% un mois	% 3 mois	% un an
A+B+C+D+E	6 240 900	-0,3%	-0,6%	-5,2%
A	3 421 800	0,0%	-0,9%	-2,5%
B	754 700	-0,7%	1,1%	6,1%
C	1 445 900	0,5%	2,2%	11,0%
B+C	2 200 600	0,1%	1,8%	9,3%
A+B+C	5 622 400	0,0%	0,2%	2,1%
D	255 500	-3,1%	-8,6%	-21,3%
E	363 000	-3,3%	-7,0%	-15,7%
Seniors ABC	1 410 900	0,3%	0,8%	3,8%
Jeunes ABC	739 100	0,4%	0,5%	0,4%

Taux de couverture au 31/09/2017



Taux de couverture

Depuis de nombreux mois la CGT s'insurge sur la façon de présenter le nombre de chômeurs indemnisés en France. Cette présentation vise à cacher les chômeurs indemnisés derrière les chômeurs indemnisables. Une note de l'IES va exactement dans notre sens et nous permet de réaffirmer notre position. Vous pouvez y accéder par le lien suivant. <http://www.ies-salariat.org/combien-de-chomeurs-indemnisés-un-taux-de-couverture-au-plus-bas/>

- Catégorie A** : Elle comprend les personnes sans emploi tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi, quel que soit le type de contrat.
Catégorie B : Elle comprend les personnes ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Catégorie C : Elle comprend les personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Catégorie D : Elle comprend les personnes sans emploi, qui ne sont pas immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, en stage), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
Catégorie E : Elle comprend les personnes pourvues d'un emploi, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (les bénéficiaires de contrats aidés).

